

## DECLARATION DES PERFORMANCES

N°

02	03	06	02	001	0	000160	1026
----	----	----	----	-----	---	--------	------

1. Code d'identification unique du produit type **Air-One**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: Voir emballage
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Mortier-colle destiné à la pose de carrelage
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : Sika France S.A.S.  
84 rue Edouard Vaillant  
93350 Le Bourget  
[www.sika.fr](http://www.sika.fr)
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : Non applicable
6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V : Système 3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : Le Säurefliesner Vereinigung E.V., laboratoire notifié n°1212, a réalisé les essais de type et délivré un rapport d'essais.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : Non applicable

## 9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu (EN 13501-1)	Classe E	EN 12004 : 2007 + A1 : 2012
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS	
Adhérence initiale par traction (EN 1348)	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>	
Durabilité :		
- Adhérence par traction après vieillissement thermique (EN 1348)	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>	
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau (EN 1348)	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>	
- Adhérence par traction après cycles de gel-dégel (EN 1348)	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>	

## 10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Pascal MALAFOSSE  
 Directeur Activité Construction BTP

Alfred RECHSTEINER  
 Directeur Général Sika France

Paris, le 31-05-2013

## Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach Elle est disponible sur le site [www.technokolla.eu](http://www.technokolla.eu).

### Mentions légales :

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

